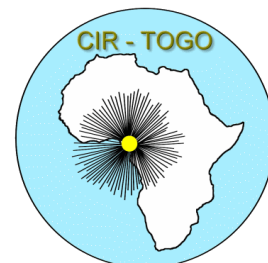


CIR TOGO



Travail - Echange - Développement

Togo Ecotourisme

Le guide de l'écotourisme au Togo

Chrétien Juliette - Lefebvre Justine

27/05/2014

L'association CIR Togo souhaite réaliser un guide des sites éco touristique du Togo pour promouvoir les démarches durables.

Sommaire

I.	INTRODUCTION AU PROJET : GUIDE ECOTOURISME DU TOGO.....	3
II.	OBJECTIFS DU PROJET	4
	Détails des objectifs.....	4
III.	PLAN D’ACTION	5
1.	MISE EN PLACE DU PROJET	5
a.	La définition d’un besoin	5
b.	Diagnostic terrain	5
c.	Notre charte éco tourisme	6
d.	Partenariats	6
2.	CHOIX DES SUPPORTS	7
IV.	RETROPLANING	8
1.	Les missions réalisées.....	8
2.	Les missions à venir	8
	ANNEXES.....	9
	Charte tourisme durable	9

I. INTRODUCTION AU PROJET : GUIDE ECOTOURISME DU TOGO

Notre premier projet tourisme concerne la mise en valeur de l'écotourisme au Togo par la création d'un guide touristique papier.

Tout d'abord, définissons le tourisme durable, aussi appelé éco tourisme : il s'agit d'une forme de voyage responsable, basé sur trois aspects : économique, social et environnemental.

Le voyage doit respecter certains principes qui permettent de développer durablement l'économie du territoire en prenant en compte les populations et protéger ou en tout cas ne pas dégrader les lieux.

L'OMT précise les principes de l'écotourisme en 2002 : « *il s'agit d'une forme de tourisme principalement basée sur l'observation de la nature et des cultures traditionnelles. De plus, il inclut les communautés locales dans sa planification et sa gestion, contribue à leur bien être, et enfin favorise la protection des zones naturelles.* »

Nous sommes conscients que la crise politique qu'a connu le Togo jusqu'il y a quelques années a freiné voire stoppé net le développement touristique du pays. Aujourd'hui, de nombreuses associations et entreprises souhaitent relancer le tourisme au Togo et attirer des visiteurs pour aider au développement du pays.

Il est vrai que le tourisme est un levier puissant de développement économique. Cette année, l'Office Mondiale du Tourisme (OMT) recense 1 milliard de touristes et des recettes globales de 1000 milliard d'euros. Il y a donc une opportunité à saisir.

Et on espère plus de ... dans quelques années

Si nous voulons aujourd'hui valoriser le éco-tourisme, c'est parce que nous nous sommes rendu compte de la forte potentialité touristique du Togo ainsi que les dangers que peut engendrer l'industrie touristique sur un territoire. On a en effet pu constater que le tourisme a déjà eu par le passé des conséquences néfastes sur certains territoires. Le développement touristique rapide et massif au Maghreb, dans les îles européennes ou en Espagne est l'exemple à ne pas suivre :

- Les flux trop importants de touristes engendre une génération de déchets trop importante, et pollue le territoire
- La construction massive d'infrastructures touristiques détruit les paysages et entraîne une perte d'intérêt des touristes pour les lieux, donc une baisse de fréquentation rapide
- Les profits liés au tourisme de masse reviennent directement aux privés qui gèrent les complexes et les sites touristiques, il y a très peu de profits indirects pour les locaux qui ne profitent pas réellement du tourisme

Notre projet a donc pour objectif le développement touristique durable du pays, qui peut à terme être un levier de développement économique pour tout le territoire.

II. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet est **le développement local par la valorisation l'éco tourisme**. Nous souhaitons encourager les visiteurs à choisir des sites qui participent au développement du territoire, et ainsi permettre à la localité de profiter pleinement des bénéfices engendrés par le tourisme.

Détails des objectifs

- Informer les touristes qui veulent visiter le territoire togolais
- Sensibiliser les structures aux dangers d'un tourisme non contrôlé
- Encourager les structures touristiques à mener des démarches de développement durable
- Sensibiliser les visiteurs à l'importance de pratiquer un tourisme durable, protégeant l'environnement et les populations locales

III. PLAN D'ACTION

Vous trouverez dans cette partie la description détaillée de notre plan d'action.

1. MISE EN PLACE DU PROJET

a. La définition d'un besoin

Le projet de création d'un guide éco touristique sur le Togo a débuté par la définition d'un manque. En effet, pour préparer son voyage au Togo, la recherche d'informations précises est laborieuse. Bien sûr, le Guide du Routard et le Petit Futé offrent des informations touristiques aux voyageurs, mais ces informations sont clairsemées et peu complètes.

De plus, il n'y a pas sur le territoire de maison du tourisme gouvernementale qui recense les sites touristiques et les transmet aux visiteurs.

En tant qu'expatriées souhaitant découvrir le territoire togolais, nous avons identifié un besoin : un guide plus complet présentant les sites touristiques du pays, leur contact, les prix des visites, et le détail de ce qu'ils proposent.

Nous nous sommes ensuite concentrées sur les sites menant des projets durables, puisque comme nous l'avons expliqué en introduction nous sommes sûres que la durabilité est le secret de réussite d'un site touristique et peut aider au développement d'un pays.

Nous créons donc un guide éco touristique, présentant en plus des informations complètes l'engagement des sites pour le développement durable.

b. Diagnostic terrain

Pour mener à bien notre projet, nous avons commencé un diagnostic terrain basé sur la visite des structures et l'étude de leurs projets.

Nous souhaitons inclure à ce guide tous les sites éco touristiques du Togo, du Nord au Sud : nous avons donc commencé par la région de Kpalimé, nous sommes étendus à Kuma, puis à Dayes. Ensuite, nous avons parcourus Lomé et Togoville. Notre prochain objectif est le nord de la région des plateaux : Atakpamé et Badou. Ensuite, nous nous rendrons en région de Kara pour finir par le Grand Nord du pays.

Nous sommes partis à la rencontre des associations œuvrant dans le domaine du tourisme, des hébergements locaux et des sites touristiques.

Dans un premier temps, nous avons découvert leurs projets, discuté de leur manière de gérer le tourisme et les touristes, et surtout analyser leur engagement pour le développement du territoire.

c. Notre charte éco tourisme

Suite à une première période de découverte, nous nous sommes rendu compte que créer une charte serait judicieux pour encadrer nos recherches. Nous avons donc élaboré une charte d'écotourisme contenant toutes les obligations que doivent tenir les sites touristiques « durables » pour participer au développement local et apparaître dans notre guide éco touristique. Cette charte se base sur la définition de l'éco tourisme, autour des trois axes principaux :

- La valorisation du territoire
- L'aide à l'économie locale
- Le respect des populations locales

En plus de ces trois axes, nous avons ajouté l'importance de la sensibilisation de tous les acteurs du tourisme pour la réussite des démarches durables.

Aujourd'hui, cette charte est la base de notre travail. Elle nous permet de mener nos entretiens et de nous guider dans la recherche d'informations. A long terme, nous souhaitons créer des conventions d'engagement autour de cette charte et créer une marque de durabilité pour unir les acteurs du tourisme togolais.

d. Partenariats

Comme vous l'avez compris, l'élaboration du projet se fait en deux étapes : tout d'abord en ligne sur les réseaux sociaux et le site internet de notre association, puis à long terme l'édition du guide papier.

Pour que notre projet soit légitime, nous désirons monter un réseau solide, regroupant toutes les structures que nous rencontrons et qui apparaîtront dans ce guide éco touristique. Pour se faire, nous souhaitons créer des partenariats officiels nous liant les uns aux autres. Cela consisterait en un engagement mutuel : de notre part, transmettre des informations sur les structures, qui en contre partie s'engagent à mettre à jour leurs offres, prix, horaires... etc.

En ce qui concerne la première étape, donc la création du guide en ligne, aucun aspect financier n'apparaîtra dans ce contrat. Cependant, une cotisation symbolique sera demandée pour la parution dans le guide papier, pour nous permettre de concrétiser notre projet de développement durable.

2. CHOIX DES SUPPORTS : où trouver notre guide ?

Nous avons choisi comme premier support internet.

Notre guide éco touristique étant en court d'élaboration, nous avons décidé de le monter petit à petit en ligne :

- Tout d'abord sur facebook : les réseaux sociaux permettent d'obtenir de la notoriété et des appréciations ou dépréciations face au projet, indispensables pour avancer. Notre page Facebook est la suivante : Togo Ecotourisme.
- Sur le site internet de CIR TOGO : la création d'une page spéciale tourisme permettra aux internautes de nous trouver sur le site internet de l'association

Dans un premier temps, nous avons donc dans un premier temps créé une page Facebook : « Togo Ecotourisme » que l'on nourrit d'articles détaillés.

Une fois le guide plus complet, l'objectif est de l'éditer et de le rendre disponible dans les points d'information touristiques. CIR TOGO a récemment ouvert sa boutique d'art. Ce point de vente direct pourra par la suite faire office de maison du tourisme à Kpalimé, commercialiser le guide éco touristique papier, et proposer des circuits et séjours.

Avant la réalisation d'un guide papier, nous aimerions mener une enquête marketing en ligne pour savoir plus précisément quelles sont les attentes des visiteurs en termes de documentation : contenu spécifique ? Rubriques ? Prix de vente du guide ?

CONCLUSION

Grâce à un travail en commun, nous espérons prochainement éditer le guide écotourisme Togo, pour répondre à notre objectif de développement durable pour l'écotourisme. Nous aimerions que notre projet soit initiateur de la création d'une marque de tourisme durable sur les territoires engagés.

Une marque reconnue par les autorités et par les acteurs du tourisme permettra au projet d'avoir plus de crédibilité pour les lecteurs et nous aidera dans notre démarche de promotion.

En plus d'appuyer notre projet, appartenir à un même groupe œuvrant pour la même cause favorisera le travail en groupe, l'échange entre organisations et associations du tourisme, et engendrera une synergie améliorant la qualité des services éco-touristiques que nous promouvons.

Ensemble, nous sommes plus forts et avons plus de poids face aux concurrents et aux potentiels financeurs de projet. Il est donc très important pour notre projet mais aussi pour les projets de tous les acteurs impliqués, de travailler en équipe pour être reconnu à plus grande échelle et permettre à long terme le développement durable du territoire.

IV. RETROPLANING

Nous vous présentons ici l'avancée du projet Guide Togo Ecotourisme. Vous trouverez les missions déjà réalisées et celles qui restent à mettre en place. Il s'agit d'un projet à long terme car nous sommes conscients que l'édition d'un guide touristique prend du temps. Nous vous attendons pour le suivi et la continuité du projet dans « les missions à venir ».

1. Les missions réalisées

- ➔ Création de notre charte éco tourisme
- ➔ Création d'un réseau de contact dans la région de Kpalimé, Danyi et Kuma
- ➔ Visite des régions citées ci-dessus
- ➔ Création du guide en ligne sur :
https://www.facebook.com/ecotourismetogo?ref_type=bookmark

2. Les missions à venir

- ➔ Elargissement du réseau
- ➔ Visite des sites dans les autres régions du Togo (Kara, Centrale, Nord et littoral)
- ➔ Alimentation du guide en ligne
- ➔ Recherche de financeurs
- ➔ Mise en place d'un partenariat
- ➔ Formation des partenaires en éco tourisme

ANNEXES

Charte tourisme durable

Je m'engage à participer au développement local en valorisant le patrimoine matériel et immatériel du territoire.



Je m'engage à favoriser l'économie locale en achetant des produits locaux et en investissant pour le territoire.



Je m'engage à construire, entretenir et gérer mon site en accord avec l'environnement pour assurer la protection du territoire.



Je m'engage à sensibiliser tous les acteurs de ma structure à la protection de l'environnement.



Je devrais permettre la création d'emplois locaux et assurer la formation et les bonnes conditions de travail des employés.



Je m'engage à prendre en compte l'avis de la population locale pour la réalisation et le suivi de mes projets.

Pour illustrer noter charte éco tourisme, vous trouverez ci-dessous les détails de chaque critère exprimé précédemment accompagnés d'exemples concrets.

- ✓ Le premier critère, *Participer au développement local*, prend en compte la valorisation du patrimoine et du territoire. Ainsi, nous étudierons la manière dont la structure participe à la valorisation du territoire, en protégeant le patrimoine culturel de sa région, sa gastronomie, ses traditions, ses monuments, ses paysages, et en communiquant sur les autres sites touristiques du territoire par exemple.
- ✓ *Favoriser l'économie locale* est un critère très important pour le tourisme durable. Être une structure éco touristique implique le fait d'aider son territoire à se développer. Par exemple en vendant des produits de la région (nourriture, artisanat, vêtements...) et en participant financièrement à des projets locaux, tels que le CVD ou de partenaires voisins.
- ✓ *La protection environnementale du territoire* doit être assurée. Cela concerne la façon dont sont construits, entretenus et gérer les sites. La gestion des déchets doit être assurée par un tri sélectif pour garder les lieux propres et agréables tout en évitant la dégradation du territoire. Les énergies et transports aussi doivent être gérer raisonnablement, pour éviter de polluer le territoire. Enfin, le flux de visiteurs doit être limité pour éviter la dégradation des sites.
- ✓ *La sensibilisation de tous les acteurs* est essentielle pour que la protection du territoire soit efficace. Si les employés, clients et partenaires ne savent pas gérer l'environnement, alors les démarches de la structure seront vaines.
- ✓ La structure éco touristique aide au développement local *en employant des locaux et en assurant leur formation* pour aider au développement local.
- ✓ Une démarche éco touristique doit être participative, il faut donc travailler avec tous les acteurs du territoire y compris *les habitants*, et prendre en compte leur avis quant à la réalisation et le suivi du projet.

Notre charte vise à regrouper les structures touristiques du Togo souhaitant faire partie de notre marque Togo Ecotourisme dans un même schéma de développement durable. Pour être signataire de cette charte, ces structures doivent respecter certains critères concernant le développement économique local, la protection du territoire et la gestion du personnel.

Pour se faire, la sensibilisation au développement durable de tous les acteurs de ces structures est essentiel, ainsi que la communication à tous leurs partenaires des démarches écotouristiques en cours.

De cette manière, elles s'engagent dans une démarche durable et garantissent une offre écotouristique de qualité.